



ANNUEL EVENEMENTS TAGES CERVIDES

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20

BILAN *des* PREL *et* COMP *de* GRANDS

UG Aubrac.

Détail des actions mises en place par la FDC12
pour rechercher l'équilibre
agro-sylvo-cynégétique



Fédération Départementale **des Chasseurs**
de l'Aveyron

2020-2021

Réalisation

Rapport 2020/2021

Réalisé par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron
Vincent Marc sous la direction de Eric Rieutort

« Un immense merci à tous les Présidents et adhérents des sociétés de chasse qui ont permis la réalisation de ce rapport par leur participation aux de réunions de travail et par les informations de terrain qu'ils ont fait remonter.»



9 rue de Rome, Bourran
B.P. 711
12007 RODEZ CEDEX
05.65.73.57.20
fdc12@chasseurdefrance.com

Sommaire

5

Grands cervidés : bilan saison 2020/2021

- Une population de cerf en hausse sur le département, mais en diminution sur le massif de l'Aubrac
- 2020-2021, une saison un peu particulière

Des faits et des théories qui autorisent des débuts d'explications

- La philopatrie des biches encore et toujours
- Cerf un domaine vital important
- Loup y es tu ?
- Entre dérangement et disponibilités alimentaires

Bilan des prélèvements 2020-2021

- Des prélèvements par classe assez homogène....
- Des prélèvements d'animaux coiffés
- Tableau des réalisations des cerfs coiffés 2020-2021 L'obligation de sexer les demandes au-delà de 3 bracelets
- La masse corporelle des jeunes
- Des pesons électroniques pour tous à partir de 2021-2022

9

13

Comptages

- Bilan des indices nocturnes
- Bilan du comptage au brame

Compte rendu de la réunion de l'UG cervidés à Laguiole

- Traditionnel tour de table sur le bilan de la saison écoulée

19

23

Le programme Mac Cervus

- Un programme élaboré pour répondre aux attentes des agriculteurs et des forestiers
- Un suivi GPS
- Une recherche de pathologie
- Vers un diagnostic partagé
- Une communication renforcée

24

La création d'une filière viande de gibier

- Une situation entre tolérance et obligation de mise en conformité
- A la recherche d'un abattoir ou d'un boucher acceptant de traiter la venaison

27

De la communication et des actes

- Des cours de cuisine autour du gibier
- Des formations sur la découpe du gibier
- Un partenariat avec la chambre des métiers de l'Aveyron
- Une brochure de vulgarisation à destination des associations de chasse
- Les Toqués d'Oc
- Les Restos du cœur
- Analyse trichine
- Conclusion

Le mot du Président

Comme tous les ans, nous vous livrons le bilan des prélèvements de grands cervidés sur le massif de l'Aubrac. Une nouvelle fois le service technique et le service administratif de la Fédération ont réalisé sous la houlette d'Éric Rieutort un travail remarquable.

Nous vous livrons donc ici toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de l'évolution de cervidés sur le massif. Les bilans que nous réalisons annuellement pour différentes espèces témoignent du dynamisme de votre Fédération. Vous pouvez tous les consulter. Les anciens numéros comme les nouveaux n'attendent plus que vous sur le site internet de la Fédération. À cet égard, je tenais particulièrement à remercier et à féliciter le personnel fédéral pour le travail accompli.

À la lecture de ce bilan, vous apprendrez que votre fédération va s'investir plus encore dans l'étude des grands cervidés en équipant prochainement 5 cerfs ou biches avec des colliers GPS et en faisant également des études pour rechercher d'éventuelles pathologies sur les animaux que nous prélèverons à la chasse.

C'est un programme conséquent et totalement inédit que nous allons mener à bien en partenariat avec la FRCO, la FDC 81 et 48 et l'INRAE et les Parcs.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et une très bonne saison de chasse.

Jean-Pierre AUTHIER

Une population de cerf en hausse sur le département, mais en diminution sur le massif de l'Aubrac

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron a mis en place depuis de nombreuses années des indicateurs qui permettent de suivre l'évolution des effectifs de grands cervidés. Actuellement, l'analyse de ce faisceau d'indicateurs laisse à penser que la population de cerfs à l'échelle du département s'inscrit dans une hausse contenue. En effet, l'évolution du tableau de chasse au niveau départemental laisse voir une augmentation des prélèvements de 134 cervidés par rapport à la saison précédente pour une demande de plus de 80 bracelets supplémentaires. L'augmentation dans les attributions est directement liée à une demande expresse de la Fédération auprès de ses adhérents de se donner les moyens de prélever plus d'animaux pour répondre aux attentes du monde agricole et des forestiers. L'amélioration du taux de réalisation fait également partie des vœux exprimés par la Fédération, qui a demandé aux chasseurs, notamment ceux du sud du département de chasser plus régulièrement le cerf. Ces derniers sont plus volontiers des chasseurs de sanglier.

Attribution/réalisation cerf pour le département de l'Aveyron				
2019-2020		2020-2021		2021-2022
Attribution	Réalisation	Attribution	Réalisation	Attribution
1123	663	1167	797	1203
Attribution/réalisation cerf pour l'UG Aubrac				
2019-2020		2020-2021		2021-2022
Attribution	Réalisation	Attribution	Réalisation	Attribution
542	523	579	529	609



Concernant l'Aubrac il importe de considérer qu'il est difficile de le chasser beaucoup compte tenu du fait qu'il forme les gros des tableaux de chasse et qu'il est l'espèce phare. D'ailleurs seulement 6 cerfs de plus ont été prélevés sur l'Aubrac au cours de la saison 2020/2021 par rapport à la saison 2019/2020.

Sur l'Aubrac, la demande de près de 60 bracelets supplémentaire relève là aussi et surtout de la demande de la Fédération faite aux chasseurs de se donner les moyens de parvenir à prélever plus et de ne pas se retrouver bloqué par un manque de bracelets. Il importe également de souligner que l'ONF a également fait des demandes haussières sur ses tènements.

Comme nous venons de le voir, l'analyse du tableau de chasse ne plaide pas pour une hausse importante des effectifs. Nous y reviendrons plus après, mais le suivi du poids des faons et les mesures des dagues n'indiquent pas non plus de hausse spectaculaire comme souvent mise en avant par les tenants d'une régulation sévère des effectifs. De toute évidence, les populations de grands cervidés sur l'Aubrac ne créent pas de déséquilibre d'un point de vue biologique. Cependant, la vue de hordes parfois très importantes en pleine journée est propice à tous les axiomes. Et cela pose des problèmes parfois importants d'un point de vue social.



2020-2021, une saison un peu particulière

Quelques précisions s'imposent toutefois. L'écart entre le nombre de cerfs attribué et le nombre de cerfs prélevés est sommes toutes à l'image des précédentes saisons avec des taux de réalisation entre 60 et 65 %. Notons que les prélèvements auraient peut-être pu être meilleurs. Plusieurs raisons à cela. L'année 2020/2021 a été compliquée à plus d'un titre.

D'une part le confinement lié au COVID a privé les chasseurs de plusieurs dimanches de chasse. Réduisant d'autant la pression de chasse. Cependant, c'est surtout la neige tombée particulièrement en abondance l'hiver dernier qui a très grandement compliqué la pratique de la chasse... sur le massif de l'Aubrac du moins. Il importe également de souligner que les taux de réalisation des plans de chasse donnent une orientation générale quant au développement de l'espèce. Le fait que les taux soient en baisse peut se traduire par une hausse de la demande de plan de chasse, ou bien du fait d'un manque d'homme pour les réaliser ou bien encore de la diminution du nombre d'animaux sur le terrain.

Cependant, là aussi, il importe de relativiser, car nous sommes en présence d'une espèce très mobile qui se déplace souvent du fait du dérangement. Comme nous allons le voir en détail plus après plusieurs bénéficiaires de plans de chasse n'ont pas réussi à boucler tous leurs bracelets. Vouloir n'est pas pouvoir et la présence de rassemblements très importants de cervidés ne signifie pas forcément une hausse aussi spectaculaire des effectifs et encore moins des plans de chasse facile à réaliser. Encore, la diminution des taux de réalisation s'explique par le fait que le cerf connaît une distribution spatiale de plus en plus importante. Ainsi, l'espèce est de plus en plus souvent observée. Et il n'est pas rare de voir un ou plusieurs cervidés traverser une ligne de traque alors que l'on n'a pas fait de demande d'attribution. Aussi, la saison suivante, en prévision, on demande deux ou trois bracelets pour le cas où !

Seulement voilà, là aussi, il ne suffit pas de disposer d'un bracelet pour réussir à prélever. Bien souvent les cerfs se sont déplacés et ne sont pas revus. Cela explique aussi pourquoi, en Aveyron, sur 263 sociétés qui obtiennent des bracelets, 186 n'arrivent pas à réaliser la totalité de leur plan de chasse.



Des faits et des théories qui autorisent des débuts d'explications

Nous avons maintes fois avancé des théories sur les regroupements. Autrefois très marqués par la saisonnalité il semble que les regroupements d'animaux soient sur un secteur en particulier du massif de l'Aubrac, empreints dans le temps, au point de sembler durer toute l'année. Une fois encore, nous avançons plusieurs raisons à cela.

La philopatrie des biches encore et toujours

Tout d'abord chez la biche. Il importe de préciser que le domaine vital d'une biche est distribué en fonction des sources d'alimentation et des zones de protection. Les femelles ont un très fort attachement à des zones de quiétude protectrices forestières autour desquelles elles s'alimentent. Elles disposent cependant de plusieurs remises diurnes parfois éloignées du cœur de leur domaine vital où elles peuvent se réfugier en particulier en période de chasse ou après un dérangement. Il s'agit généralement de zones moins chassées et moins fréquentées. Encore, chez la biche, on parle également d'une *philopatrie très marquée qui voit les femelles s'installer à proximité directe de leur mère avec laquelle elles gardent contacts toutes leurs vies. Cela, c'est la bibliographie et les nombreuses études menées sur les cervidés qui nous le disent.



**Qui revient à son lieu de naissance*

On peut expliquer à la lumière de ces éléments la concentration importante de cervidés sur la commune de Saint-Chély-d'Aubrac sur une partie du secteur de Bonnefon et d'Artigues.

Longtemps, la pression de chasse y a été faible, voire nulle, compte tenu du fait que plusieurs agriculteurs y interdisaient la chasse sur de vastes tènements. De toute évidence, nombre d'animaux y sont nés et la philopatrie aurait fait le reste.



Cerf un domaine vital important

Chez le cerf, le domaine vital d'un mâle adulte peut, quant à lui, couvrir plusieurs milliers d'hectares, et les déplacements sont très marqués par la saisonnalité. Entre zones de rut et les zones de refait, le cerf réalise des déplacements parfois importantes.

On considère le cerf comme sédentaire durant la repousse des bois. Période pendant laquelle il reste très discret et est facilement grégaire. Il adopte un comportement territorial, uniquement quand commence le rut. Pendant cette période, les mâles cherchent des femelles réceptives et peuvent alors réaliser des déplacements importants.

Plusieurs études soulignent que les femelles se rassemblent également en horde pour se mettre sous la « protection » d'un mâle dominant. Cela afin d'éviter d'être trop poursuivies par les assiduités de tous les mâles « satellites » et des jeunes mâles qui essaient de s'accoupler.

C'est au cours de la deuxième année de sa vie que le jeune mâle adopte un comportement erratique. Il devient alors particulièrement mobile pendant deux à trois ans pour se fixer ensuite sur un territoire.



Loup y es-tu ?

Ajoutons à cela l'effet « loup » que l'on ne peut désormais plus ignorer ni même continuer à minorer.

Longtemps balayé d'un revers de main par certains observateurs et par les tenants du retour du grand prédateur il ne peut pas être exclu que le principe du troupeau égoïste joue à plein dans le rassemblement d'animaux en grand nombre pour multiplier les paires d'yeux et d'oreilles.

Les chasseurs observent régulièrement le loup. Cet hiver a été également très propice à l'observation de traces. Sa présence régulière est un fait.



Entre dérangement et disponibilités alimentaires

La bibliographie nous indique également que les animaux ne se fixent pas forcément sur des secteurs à fortes disponibilités alimentaires.

La pression de chasse et le dérangement sont le plus souvent la cause de l'établissement des animaux dans des secteurs peu fréquentés. Le succès touristique du massif peut d'ailleurs expliquer que certains secteurs très fréquentés « se vident » lorsque l'afflux touristique bat son plein.

De même le nombre de cerfs n'est pas directement imputable à l'importance des dégâts agricoles. En fait c'est la faiblesse de la valeur alimentaire hivernale qui incite les animaux à s'alimenter hors des forêts.

Les spécialistes s'accordent d'ailleurs sur le fait que la sylviculture en permettant d'apporter plus de lumière au sol sous les peuplements forestiers favorise le cantonnement des cerfs en forêt.

Cependant, il importe que les coupes soient suffisamment nombreuses et dispersées pour avoir un effet de « dilution » et ne pas obtenir des concentrations d'animaux dans les clairières et à proximité. Ce qui n'est actuellement pas du tout le cas sur le massif.



Bilan des prélèvements 2020-2021

Des prélèvements par classe assez homogène avec toutefois une hausse du nombre de femelles aux tableaux de chasse

Sur le massif de l'Aubrac, pour la saison 2020/2021 les prélèvements se sont répartis entre les 3 grandes classes d'animaux comme suit :

- 153 jeunes cerfs ou jeunes biches,
- 202 biches,
- 173 cerfs.

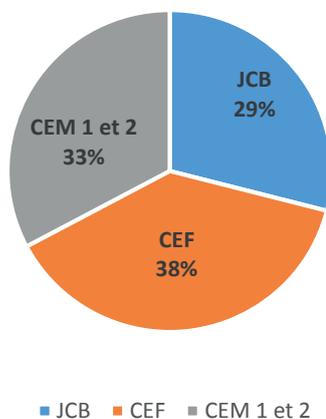
Pour un total de 528 animaux prélevés

Une comparaison avec la saison précédente fait état d'un prélèvement de 24 biches supplémentaires. C'était une demande de la Fédération que de prélever plus de biches pour accéder à la requête des forestiers et des agriculteurs de voir les effectifs de cervidés en baisse.

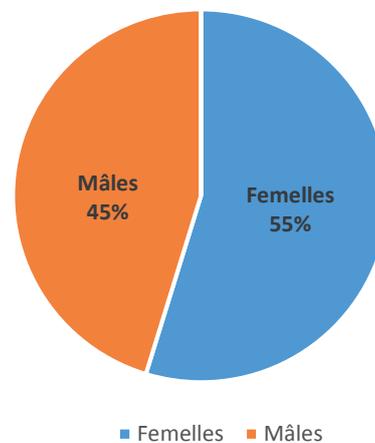
C'est ainsi que les prélèvements se sont faits majoritairement sur les femelles en 2020/2021 avec un prélèvement de 55 % de femelles.

Pour mémoire, en 2019/2020 il s'était prélevé 53 % de femelles.

Répartition des prélèvements par catégories pour la zone Aubrac Saison 2020/21



Répartition des prélèvements par sexe pour la zone Aubrac Saison 2020/21



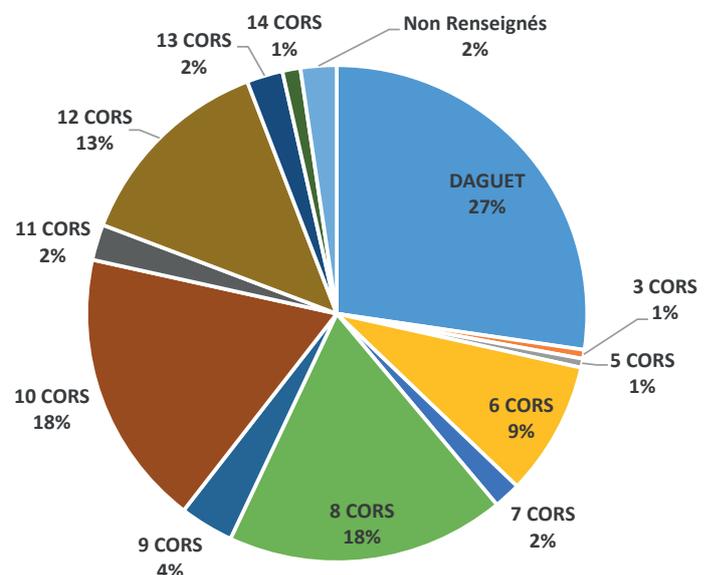
Des prélèvements d'animaux coiffés stables

Sur la dernière saison, il s'est prélevé autant de mâles supérieur ou égal à 10 cors en 2020/2021 qu'en 2019/2020 soit 64 animaux. Les différences résident dans le fait qu'il s'est prélevé un 16 cors au cours de la saison 2019/2020 contre aucun pendant la saison 2020/2021.

L'écart entre les deux saisons n'est pas très significatif pour les autres coiffés. Un peu plus de 14 et de 13 cors l'année dernière qu'en 2019/2020. Un peu moins de 10 cors ont été prélevés au cours de la dernière saison par rapport à la précédente. Rien de très significatif.

L'objectif de laisser vieillir plus de mâles pour obtenir de beaux trophées reste un objectif à atteindre qui est clairement affiché par la Fédération.

PRELEVEMENTS DES CERFS MÂLES UG AUBRAC SAISON 2020/21



Il est évident que l'attrait pour la chasse au cerf en sera amélioré dès lors que nous arriverons à établir une population de beaux grands coiffés. La chasse à l'approche a vu le tir de 21 cerfs en 2020/2021 soit 2 de plus que la saison précédente. Rien de très significatif dans les faits. Toutefois, cela traduit mal l'engouement que l'on sent poindre pour la chasse à l'approche sur le département. Cet intérêt pour l'approche se matérialisant assez nettement sur le chevreuil, plus que sur le cerf.

Contrairement aux départements voisins, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron continue de faire la promotion du tir au brame. C'est un point de vue qui a ses partisans et ses détracteurs.

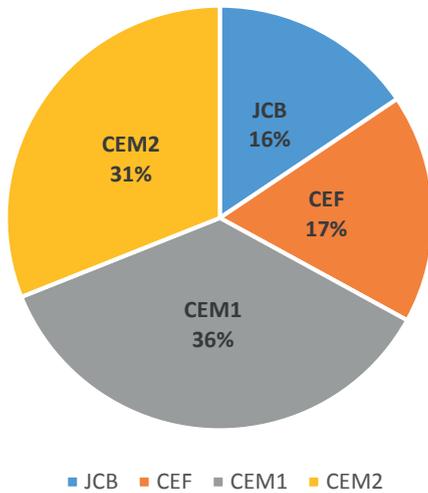
Cependant, nous considérons que cela permet de chasser le cerf plus tôt en saison et par la même de prélever des animaux comme attendus par les forestiers et les agriculteurs.

Tableau des réalisations des cerfs coiffés prélevés saison 2020/2021

Société > à 15 attribution cerf	N° Adhérent	Nbre Cerfs coiffés prélevés	Nbre Cerfs coiffés prélevés au 1000ha	% de cerfs coiffés prélevés / attribution
ONF	002+003+005	5	7,2 cerfs Plv/1000ha	20%
ONF Jassin Rey	004+005	13	8,7 cerfs Plv/1000ha	30,20%
ACCA Curières	2039	18	5,6 cerfs Plv/1000ha	41,9%
Castelnaud de Mandailles	2029	5	2,3 cerfs Plv/1000ha	11,10%
Condom d'Aubrac	2033	6	1,7cerfs Plv/1000ha	9,70%
la Combe Mégre	2219	8	11,4 cerfs Plv/1000ha	19,00%
Montpeyroux	2145	6	1,6 cerfs Plv/1000ha	42,80%
Laguiole	2063	5	1 cerfs Plv/1000ha	19,20%
Lassouts / le Gourg	9117+2070	5	2,3 cerfs Plv/1000ha	25%
les Boraldes	2076	7	3,7 cerfs Plv/1000ha	35%
les Treize Vents	5078	5	4,4 cerfs Plv/1000ha	27,80%
Prades d'Aubrac	2101	6	2 cerfs Plv/1000ha	12,80%
St Chély d'Aubrac	2109	13	2,8 cerfs Plv/1000ha	12,30%

L'obligation de sexer les demandes au-delà de trois bracelets

Répartition de l'utilisation des bracelets CEI pour l'UG AUBRAC Saison 2020/21



Depuis 2 ans maintenant, la Fédération a souhaité conditionner l'attribution des bracelets CEI.

Le CEI tire ses origines dans la volonté de faciliter la fin d'un plan de chasse sans avoir de trop grandes craintes d'un dépassement dans une ou l'autre des classes.

Il permet également et surtout à ceux qui n'ont pas de population de grands cervidés établie de pouvoir limiter l'expansion géographique du cerf en tirant les animaux présents au moment de la battue. Un bracelet CEI pouvant être placé sur n'importe quel animal cela permet d'être « réactif » en cas de présence de cervidés.

Rappelons pour mémoire que la Fédération répond ainsi aux demandes très fortes de la part des agriculteurs et des forestiers qui veulent voir la population de grands cervidés contingentée drastiquement.

Toutefois, la Fédération n'abandonne pas l'idée de gérer les populations de cerfs dans un objectif qualitatif. Ainsi depuis 2 ans maintenant, tout demandeur de plan de chasse a obligation de sexer et de répartir ses demandes au-delà de 3 attributions. Cela permet d'être prédictif et d'organiser les prélèvements dans toutes les classes d'âges.



La masse corporelle des jeunes

La masse corporelle des jeunes (MC) traduit les variations de la condition physique des individus d'une population d'ongulés donnée et la relation entre la population et son environnement. Ainsi, les faons prélevés à la chasse sont pesés éviscérés le plus précisément possible. Une correction par la date de prélèvement est appliquée lors de l'analyse des cartes de prélèvement.

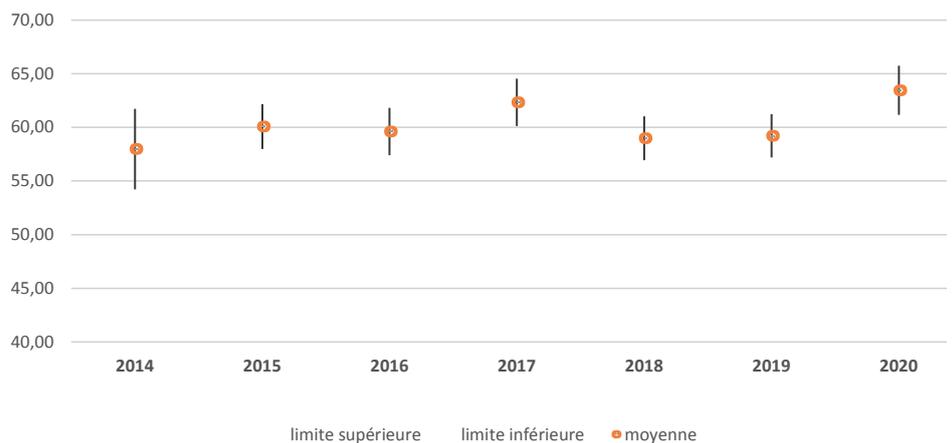
Le suivi est réalisé chaque année dans les mêmes conditions pour rendre les données comparables et interprétables sur plusieurs années, il est impératif de procéder de la même manière chaque année.

Il est impératif, si l'on souhaite avoir des données les plus fiables possible que tous les acteurs de la remontée d'information soient rigoureux. Les faons, doivent être pesé totalement éviscéré avec ces pesons.



Ici, le graphique fait apparaître une tendance à la baisse du poids moyen des faons entre 2017 et 2020 ce qui traduit une dégradation de la condition physique des faons par rapport à 2017, mais reste assez conforme par rapport aux années 2015 et 2016 et supérieur à l'indice de 2014. Les données de 2020 en revanche font montre d'une amélioration significative, supérieure à 2017. Ce qui traduit bien la parfaite adéquation du nombre de faons avec les capacités d'accueil du milieu.

ICE Masse Corporelle des Jeunes
UG AUBRAC



Des pesons électroniques pour tous à partir de 2021/2022

Pour la saison 2021/2022 et les suivantes, dans un souci d'améliorer la fiabilité des données le Parc Naturel Régional de l'Aubrac a financé l'achat de pesons électroniques. Tous de la même marque et facture. De telle sorte que toutes les données collectées par les sociétés de chasse et la Fédération soient les plus précises possible afin d'en tirer les meilleurs enseignements.

Les pesons seront distribués pour la saison 2021/2022. Les résultats doivent être interprétés sur plusieurs années pour pouvoir analyser les variations temporelles de la masse corporelle.



Bilan des indices nocturnes

L'indice nocturne traduit les variations de l'abondance relative d'une population de cervidés. L'indice correspond au nombre moyen de grands cervidés observés par km de circuit parcouru. La méthode consiste à dénombrer les cervidés observés la nuit à l'aide de deux phares portatifs sur des circuits prédéfinis, parcourus 4 fois en voiture dans le plus strict respect des protocoles de vitesse, d'équipement, de distance, de durée et de nombre d'observateurs de l'OFB.

En 2021, afin d'améliorer le niveau de connaissance, la Fédération Départementale des Chasseurs a augmenté le nombre de passages dans le cadre des indices nocturnes qu'elle réalisait traditionnellement. Ainsi, nous sommes passés de 2 à 4 répétitions par circuit. De sorte à améliorer la scientificité des données collectées.

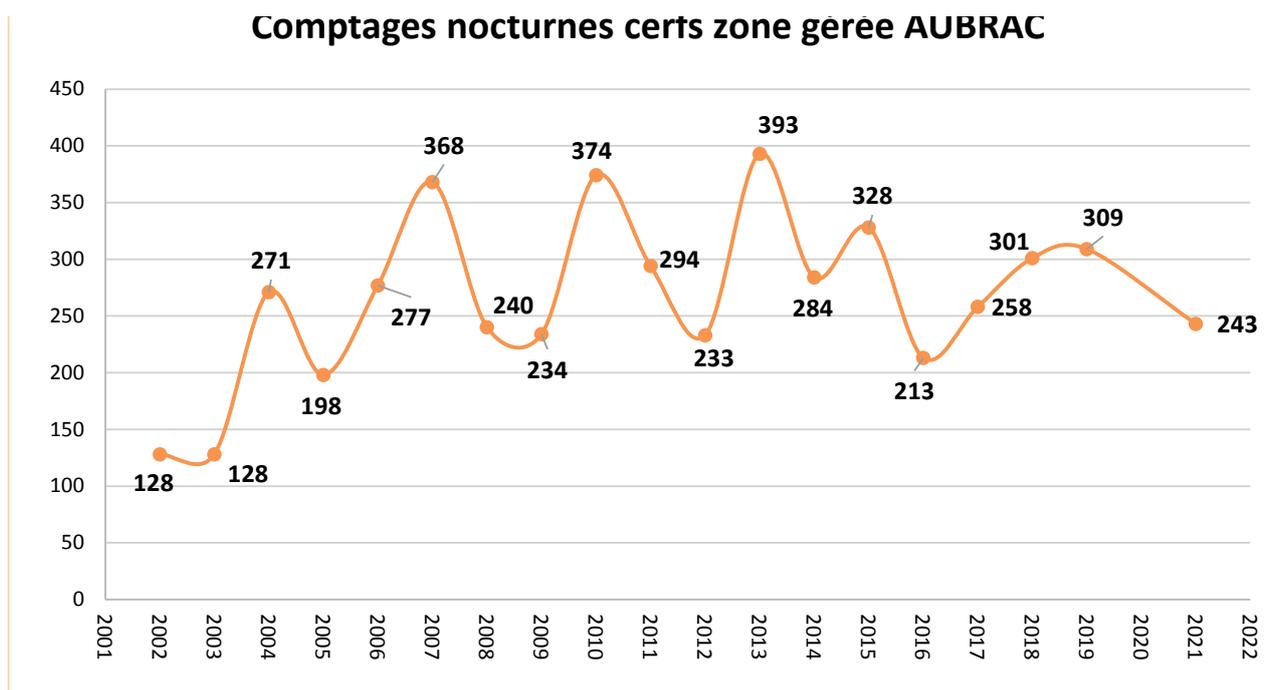
Le fait de multiplier les passages permet de gagner en précision et en scientificité. Le fait de multiplier les passages nous a permis de nous inscrire dans un cadre protocolaire.

Cependant, cela n'a cependant pas révolutionné les données obtenues. Que ce soit les données collectées par l'ONF ou celle collectée par la Fédération, toutes indiquent une diminution du nombre de grands cervidés par rapport à la dernière année de collecte de données.

Pour mémoire, il n'y a pas eu de comptage en 2020 du fait de l'obligation de confinement inhérente à l'épidémie de COVID 19.

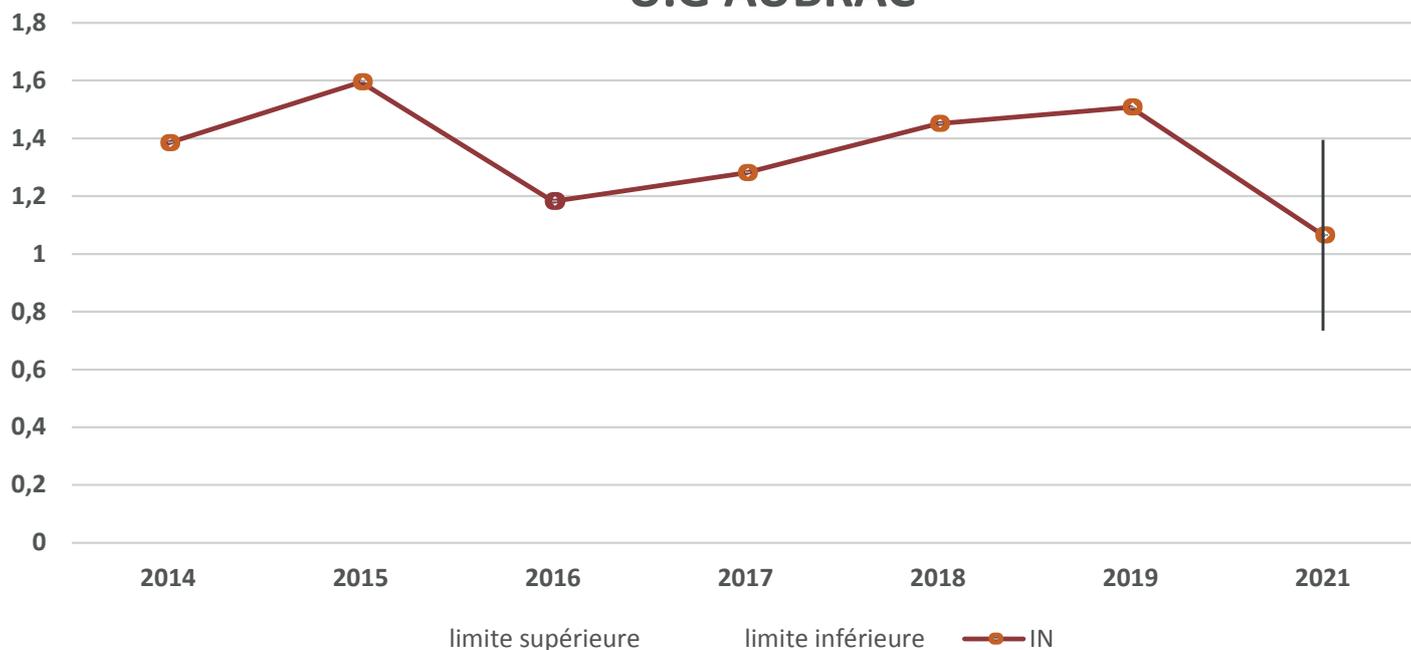


Pour l'année 2021, on constate donc une nette baisse du nombre de cervidés par rapport à l'année 2019. Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous qui regroupe les comptages réalisés par l'ONF et la Fédération le nombre de cerf a retrouvé les niveaux des années 2008, 2009, 2012 ou bien encore 2017. On est loin des pics que nous avons connus en 2006, 2011 ou 2013.



Les comptages nous ont permis de calculer un indice nocturne conformément aux attentes de l'OFB. Cet indice s'avère également indiquer que la population de cervidé est inférieure à celle de 2016 qui était jusqu'alors le plus bas niveau atteint ces dix dernières années.

Indice Nocturne CERFS U.G AUBRAC



Cela confirme que les chasseurs ont tenu compte des attentes des professionnels agricoles et forestiers en accentuant les prélèvements en 2020 et 2021. Les tableaux ci-après donnent le détail des observations réalisées par l'ONF et par la Fédération.

Indice nocturne « Cerfs » UG Aubrac de 2014 à 2021

Nom du parcours	2014		2015	
	1er Passage	2e Passage	1er Passage	2e Passage
Castelnau de Mandailles	26	51	44	33
Condom d'Aubrac	54	28	44	52
Curières	100	73	79	75
Laguiole	33	18	39	60
ONF 1	4	58	25	32
ONF 2				
St Chely d'Aubrac	26	97	104	69
TOTAL	243	325	335	321

Nom du parcours	2016			2017	
	1er Passage	2e Passage	3e Passage	1er Passage	2e Passage
Castelnau de Mandailles	29	51		44	57
Condom d'Aubrac	23	6	26	35	38
Curières	81	24	71	56	46
Laguiole	7	28		44	42
ONF 1	37	17		48	29
ONF 2					
St Chely d'Aubrac	71	52		48	30
TOTAL	248	178		275	242

Nom du parcours	2018		2019	
	1e Passage	2e Passage	1er Passage	2e Passage
Castelnau de Mandailles	52	41	20	43
Condom d'Aubrac	29	40	49	45
Curières	50	92	69	107
Laguiole	19	5	31	24
ONF 1	24	22	26	33
ONF 2				
St Chely d'Aubrac	120	109	76	95
TOTAL	294	309	271	347

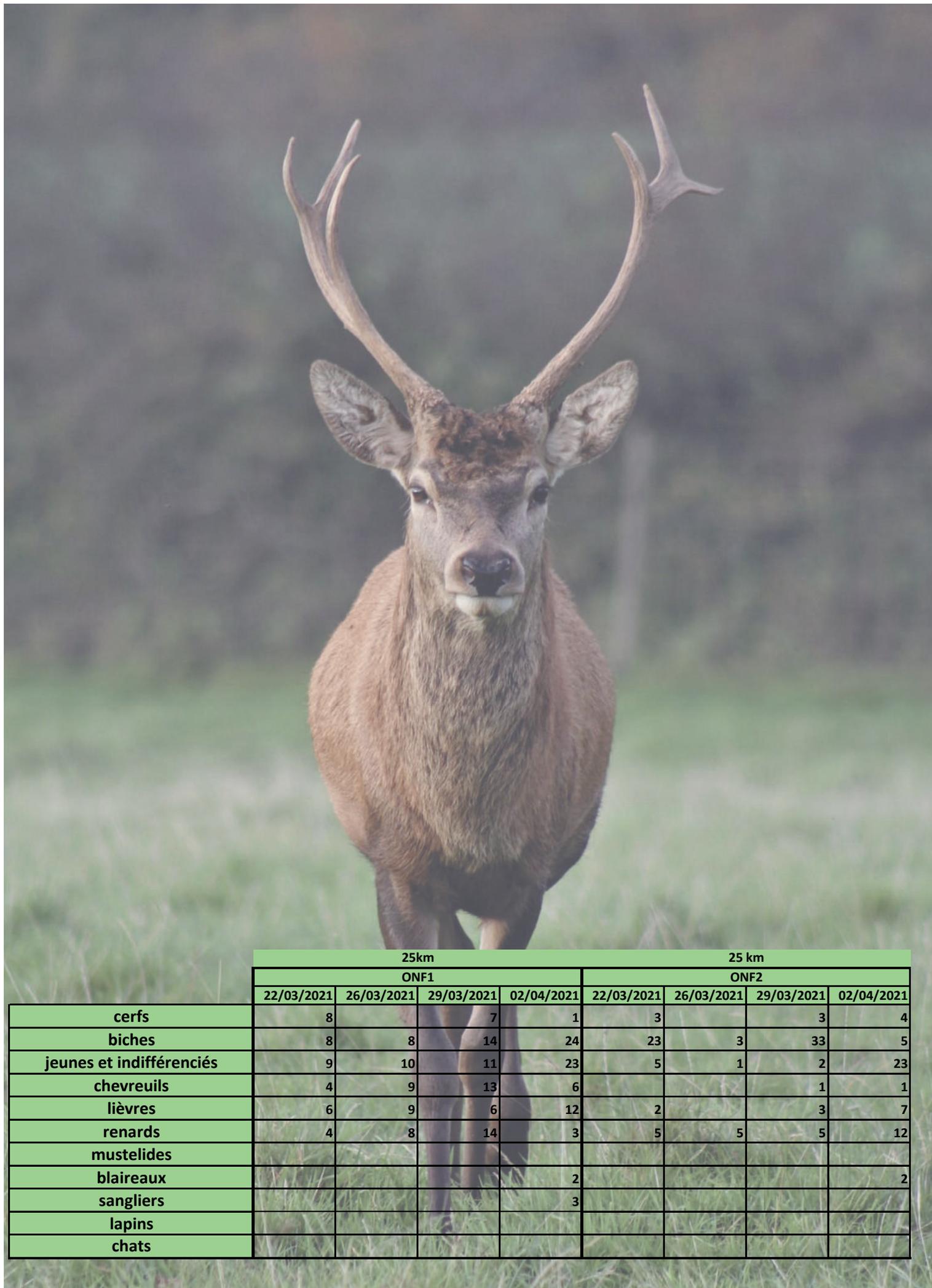
Nom du parcours	2020	2021			
		1e passage	2e passage	3e passage	4e passage
Castelnau de Mandailles		27	57	30	28
Condom d'Aubrac		26	12	11	18
Curières		37	23	48	40
Laguiole		11	7	24	33
ONF 1		25	18	32	48
ONF 2		31	4	38	32
St Chely d'Aubrac		72	70	78	90
TOTAL	COVID 19	229	191	261	289

Indice nocturne « Cerfs » UG Aubrac de 2014 à 2021 détails des observations par espèces et classe de cervidés

DATES	37 km				26 km			
	Castelnau de Mandailles				Condom d'Aubrac			
	12/04/2021	13/04/2021	14/04/2021	15/04/2021	12/04/2021	13/04/2021	14/04/2021	15/04/2021
cerfs		2		1	3	3		2
biches	18	19	26	10	22	7	9	16
jeunes et indifférenciés	9	36	4	17	1	2	2	
chevreuils	15	36	34	17	3	8	4	5
lièvres	10	13	15	7	10	6	4	3
renards	7	10	7	14	9	8	12	7
mustelides		4		4				2
blaireaux					4		2	4
sangliers						1		
lapins	3	9	4	3				
chats		3	3	1				

DATES	40 km				38 km			
	Curieres				Laguiole			
	12/04/2021	13/04/2021	14/04/2021	15/04/2021	12/04/2021	13/04/2021	14/04/2021	15/04/2021
cerfs	4	1	4	6	1	1		5
biches	24	5	19	16	9	3	20	13
jeunes et indifférenciés	9	17	25	18	1	3	4	15
chevreuils	13	11	17	20	8	3	2	8
lièvres	18	18	23	20	9	10	18	14
renards	20	21	33	23	19	21	21	13
mustelides	3		3					
blaireaux	6	2	3	3	3	5	3	2
sangliers			3					
lapins								
chats								

DATES	36 km			
	St Chély d'Aubrac			
	12/04/2021	13/04/2021	14/04/2021	15/04/2021
cerfs	6	6	1	2
biches	10	17	14	17
jeunes et indifférenciés	56	47	63	71
chevreuils	9	9	12	8
lièvres	22	27	27	26
renards	2	4	4	8
mustelides			1	1
blaireaux	3	8	3	
sangliers				
lapins				
chats				

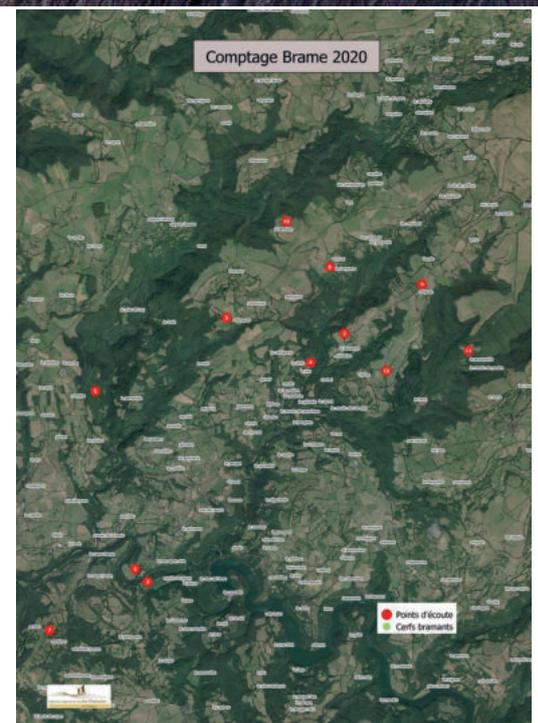
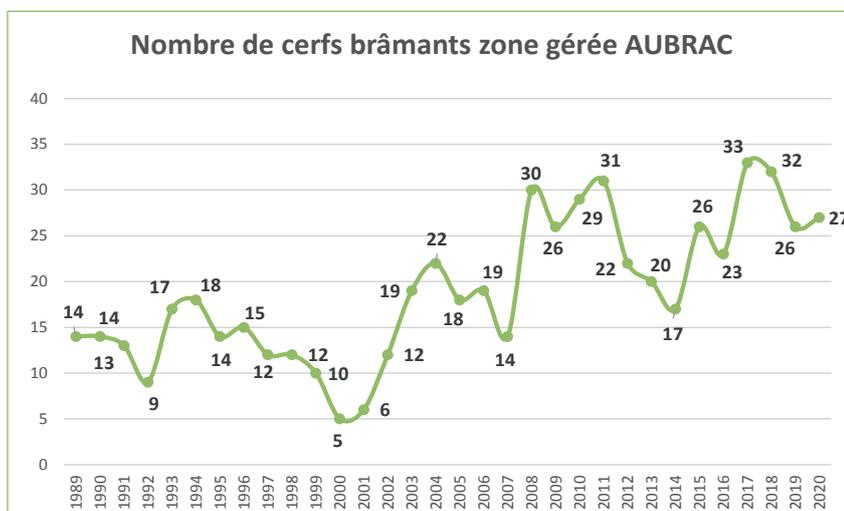
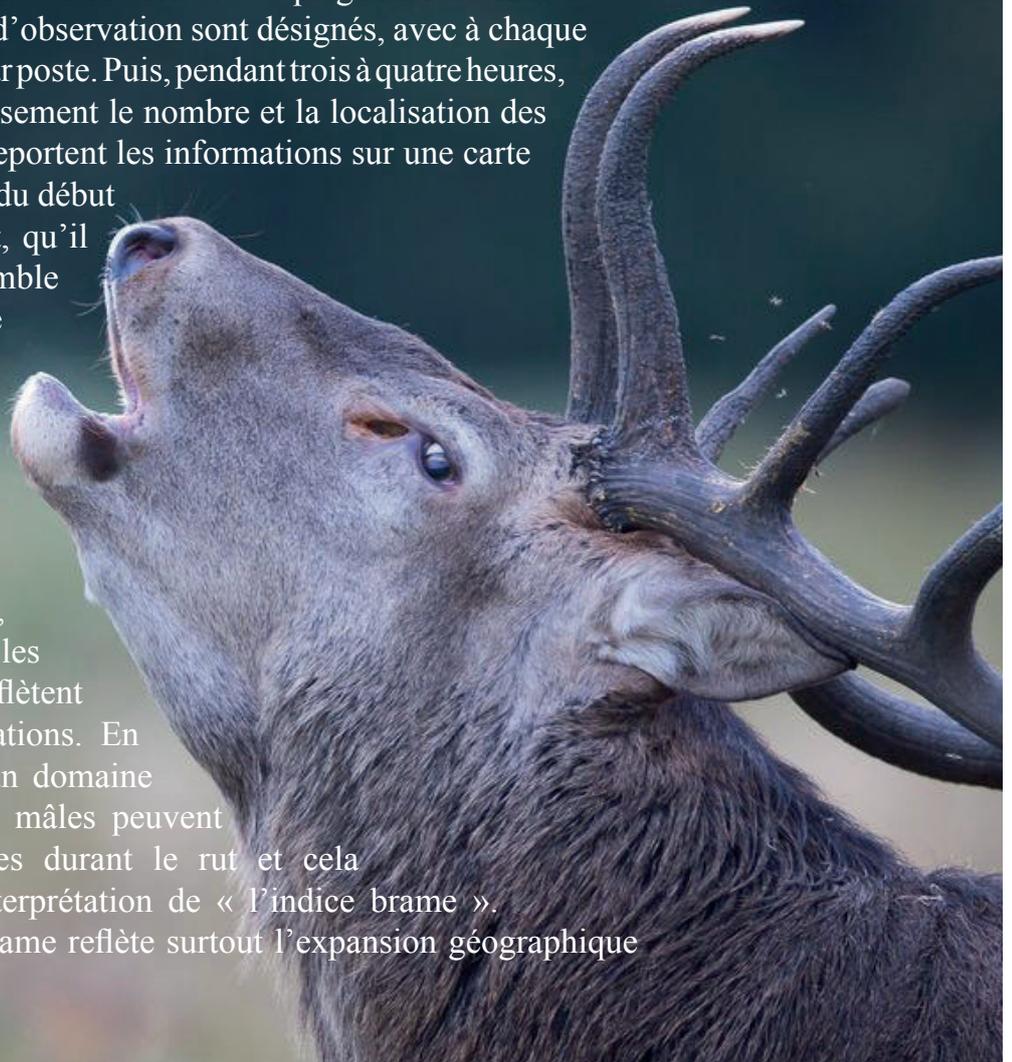


	25km				25 km			
	ONF1				ONF2			
	22/03/2021	26/03/2021	29/03/2021	02/04/2021	22/03/2021	26/03/2021	29/03/2021	02/04/2021
cerfs	8		7	1	3		3	4
biches	8	8	14	24	23	3	33	5
jeunes et indifférenciés	9	10	11	23	5	1	2	23
chevreuils	4	9	13	6			1	1
lièvres	6	9	6	12	2		3	7
renards	4	8	14	3	5	5	5	12
mustelides								
blaireaux				2				2
sangliers				3				
lapins								
chats								

Bilan du comptage au brame

Les comptages au brame sont une institution dans le monde cynégétique. Il faut dire que ce sont toujours des moments d'émotion et de convivialité. La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron organise une ou plusieurs soirées de comptage au brame.

Là, une quarantaine de postes d'observation sont désignés, avec à chaque fois, un ou deux observateurs par poste. Puis, pendant trois à quatre heures, les participants notent soigneusement le nombre et la localisation des animaux vus et entendus. Ils reportent les informations sur une carte en notant précisément l'heure du début et l'heure de la fin du contact, qu'il soit visuel ou auditif. L'ensemble de ces informations est ensuite analysé, afin de corriger au mieux les doublons. Le brame constitue une période propice pour réaliser des observations, les animaux sont en effet très actifs et plus faciles à détecter. Cependant, il importe de préciser que les comptages au brame ne reflètent pas la dynamique des populations. En effet, si les biches montrent un domaine vital centré sur une zone, les mâles peuvent parcourir de grandes distances durant le rut et cela complique l'utilisation et l'interprétation de « l'indice brame ». En d'autres termes, l'indice brame reflète surtout l'expansion géographique d'une population.



Compte rendu de la réunion de l'Unité de Gestion Cervidés, À Laguiole, le 30/03/2021

Nous restituons là le détail du tour de table réalisé avec les sociétés de chasse de l'Unité de Gestion Aubrac lors de la réunion à Laguiole le 30 mars 2021. Chaque société de chasse étant alors appelée à se prononcer sur son ressenti vis-à-vis des populations de cerfs, chevreuil et sangliers à l'issue de la saison de chasse et en amont des demandes de plan de chasse.

Le traditionnel tour de table sur le bilan de la saison écoulée donne le ton pour la saison prochaine

La Coussane :

20 sangliers ont été prélevés, **le plan de chasse a été réalisé en cerf et biche et seuls 11 chevreuils ont pu être tués sur 16 demandés.** Il est souligné des difficultés pour chasser pendant près d'un mois à cause de la neige. « *Nous pensons que la population de cervidé est stable* ».

Montpeyroux :

20 sangliers ont été prélevés. **Le plan de chasse a été réalisé en chevreuil et en cerf.** D'une manière générale cela s'est plutôt bien fait. « *Nous pensons que la population de grands cervidés est en hausse, stable pour les chevreuils et également stable pour le sanglier* »

Condom d'Aubrac :

Nous avons tué 7 sangliers. « *Il n'y en a pas beaucoup et ils sont en baisse* ». **Nous avons réalisé le plan de chasse chevreuil. Nous n'avons pas pu boucler 6 bracelets « cerf » sur les 12 bracelets que nous avons demandés.** « *Sur le secteur les grands cervidés sont en baisse et les chevreuils sont en revanche en hausse* ». La neige a joué les trouble-fêtes, mais a favorisé les regroupements ce qui pour nous a facilité la réalisation du plan de chasse chevreuil.

Le Cayrol :

Nous avons réussi à prélever 17 chevreuils sur 23 demandés. Nous avons en revanche réussi à réaliser le plan de chasse cerf. Pour la saison prochaine, on souhaite demander un CEI de plus. « *Cependant on estime que la population de cervidés est identique et parfaitement stabilisée* ». Il y a 3 ans on a eu beaucoup de mal à faire le plan de chasse cerf aussi on avait diminué nos demandes. Pour la saison prochaine, on en demande 1 de plus. « *Il y a très peu de sangliers* ». La neige a créé des mouvements et maintenant les bêtes bougent à nouveau. Elles arrivent et repartent. Il y a de plus en plus de mouvement de harde.

Prades d'Aubrac :

« *On a beaucoup moins de sangliers* ». **On a réalisé nos plans de chasse cerf et chevreuil.** Cependant, nous avons réalisé les plans de chasse surtout sur les parties basses du territoire. Nous souhaitons une augmentation du plan de chasse de 3 bracelets. « *On pense que les effectifs de cerfs sont stables, mais les regroupements sont très importants sur certains secteurs et a contrario les grands cervidés sont totalement absents sur d'autres* ».

Mrs Gourdon et Batut :

Nous allons commencer notre première saison de chasse en octobre prochain. Pour notre première demande de plan de chasse, nous sommes restés modestes. « *Toutefois, on estime qu'il y a moins d'animaux sur le terrain* ».



Lassouts/Combe mège :

Nous avons réussi à prélever 2 sangliers, « *il n'y a plus de sanglier sur notre territoire* ». **En chevreuil, nous en avons tué 2 sur 3. En cerf nous avons réalisé le plan de chasse plutôt facilement.** Du coup, nous demandons le même plan de chasse. « *Chez nous c'est aléatoire. Notre société est en bordure de société où il y a beaucoup de biches, ce qui explique que l'on tue beaucoup de grands coiffés et aussi en fonction des mouvements des animaux lorsqu'ils sont chassés ailleurs. Fait nouveau, on a des secteurs où il n'y avait pas du tout de cerf et qui sont devenus de nouvelles places de brame et on constate des places de brame totalement abandonnées. Il y a un monde fou qui vient au brame. Il en vient toujours plus. Les gens rentrent dans les bois, de jour, de nuit, tout le temps. Comme pour tous les loisirs gratuits, le succès est grandissant. Finalement, la plus grosse erreur que nous ayons faite aura été de disposer des panneaux incitant les gens à respecter les animaux et à ne pas rentrer dans les bois. Cela a eu l'effet totalement inverse les gens rentrent dans les bois comme si les panneaux étaient des invitations... C'est fou ce manque total de respect de la propriété privée et des animaux. Derrière on a des hardes qui sont en permanence en mouvement et qui se regroupent en nombre*».

Laguiolle :

Il reste un bracelet CEI qui n'a pas été posé (le bracelet a été fermé à vide). Compte tenu du nombre important de carcasses trouvées après la neige il a été décidé de ne pas le fermer sur un animal. On a trouvé beaucoup des jeunes animaux prédatés. Et du coup on a décidé de ne pas poser le dernier bracelet. Cependant, notre demande ira à la hausse de 4 bracelets. La population est stable pour le chevreuil. La neige a entraîné des interruptions de chasse.

St Chély d'Aubrac :

On n'a pas réussi à réaliser le plan de chasse cerf. Il reste 8 bracelets sur près de 100 (entre confinement et météo, cela été très compliqué). On a mis la pression sur les femelles. Les femelles sont regroupées en troupeaux et c'est difficile de tirer. C'est toujours le même secteur (Artigue) où il subsiste encore un gros troupeau. Le cheptel est pourtant stable, il n'y a pas d'augmentation. On a redemandé le même plan de chasse. On a mis plus de jeunes que de femelles. **Nous avons tué 26 sangliers. Seuls 2 chevreuils sur 9 ont été prélevés.** « *Il y a des chevreuils, mais c'est très aléatoire. Il y en-là et pas ailleurs* ».

Curières :

(Compte rendu fait par téléphone à Éric Rieutort) : **le plan de chasse a été réalisé à 100 % sans difficulté.**



ONF :

Nous avons prélevé un nombre de sangliers identique. En revanche, nous n'avons pas réalisé nos plans de chasse. Il reste encore 12 bracelets grands cervidés. La neige nous a pas mal pénalisé et nous avons dû annuler deux battues du fait de la COVID (Cas positifs et cas contact) et rencontré des difficultés pour faire venir du monde aux battues. Au niveau des grands cervidés, ils ont été enhardés toute la saison. Dès la fin du brame, les biches et les cerfs étaient en troupeau (très tôt). On pense qu'il y a un effet loup et un effet surfréquentation des bois. C'est le principe du « troupeau égoïste » les animaux se rassemblent pour multiplier les paires yeux et d'oreilles. La saison de chasse est longue et cela pousse aussi les animaux à se mettre en compagnie très tôt. Par le passé cela se faisait déjà, mais d'une manière moindre. La fréquentation touristique devient de plus en plus problématique. Entre la recherche des bois, le brame et les balades diverses et variées, il y a toujours quelqu'un dans les bois. On note toutefois que la taille des trophées est de plus en plus belle. Le vieillissement des mâles porte ses fruits. Au niveau des chevreuils nous n'avons pas non plus fait le plan de chasse. Leur répartition est très inégale selon les secteurs. Des zones où ils sont absents et des secteurs où il y en a. La neige en a sûrement tué. Cela fait quelques années qu'ils ne se tiennent pas nombreux sur les hauteurs du plateau. On a modifié les demandes de plan de chasse. On demande désormais des attributions pour chaque lot et non plus à la commune. Nous faisons des demandes en forte augmentation pour coller aux attentes nationales de plus en plus drastiques vis-à-vis du cerf. On a augmenté nos demandes sur les lots Jassin/Rey et sur St-Chély. Il y a un enjeu forestier pour nous sur le secteur des Fouillous. Il y a des endroits où tout est abrutis sur 1 ha et des endroits où absolument rien n'est touché.



Concernant le loup

Le loup a été vu sur Curières, Prades-d'Aubrac, sur la croix de la Vaysse, sur la Borie noire, sur Cammejane. Sur Prades d'Aubrac il a été vu à au moins 3 reprises au cours de la saison. Les chasseurs regrettent qu'il n'y ait pas de retour d'informations quand ils font remonter des données de terrain au réseau loup. «...Cela n'incite pas à continuer à faire remonter des informations...». Les présents soulignent qu'il y a également des chiens errants. Cependant, cela relève de la responsabilité du maire de la commune concernée.



Concernant le tir au brame

Il est décidé de reculer la date d'ouverture. Il n'est pas question de pénaliser la chasse au brame, mais bel et bien de laisser les beaux cerfs se reproduire et d'éviter le prélèvement des très beaux animaux qui n'ont pas pu se reproduire en septembre.

Le tir au brame se fera la saison prochaine si la CDCFS le valide le vendredi le plus proche du 1er octobre.

Décision prise à l'unanimité. 0 contre / 0 abstention.

Vincent Marc, explique ensuite le projet d'ICE et la fourniture prochaine de peson par le parc de l'Aubrac pour peser les faons. Ainsi que le projet de mesure des dagues.

Vincent Marc explique ensuite la mesure des dagues et l'intérêt de prendre des mesures pour réaliser des ICE.

Eric Rieutort souligne qu'il est évident que l'on demande toujours plus aux chasseurs, mais cela est une véritable richesse de voir autant de données remonter. Ces données sont vraiment primordiales. C'est pour nous essentiel. Personne ne dispose du millième des données dont nous disposons.

Vincent Marc explique que malgré tout (COVID) on part pour assurer les comptages cervidés. Cette année grâce au financement de l'écocontribution, on fera 4 sorties.

Eric Rieutort remercie chaleureusement tous les participants. Il précise qu'il ne faut rien lâcher du point de vue de la sécurité et de continuer à faire remonter toutes les données de terrain à la Fédération. La cohabitation avec les autres utilisateurs de la nature devient de plus en plus compliquée et il faut absolument rester focalisé sur la sécurité.

Jamais la réalisation du plan de chasse ne primera sur la sécurité.



Le programme Mac Cervus

Un programme élaboré pour répondre aux attentes des agriculteurs et des forestiers

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron a monté un projet en partenariat avec la Fédération des chasseurs du Tarn, de la Lozère, l'INRAE Occitanie, le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie. Ce projet pose la question du développement du plus grand mammifère du territoire national, le cerf, sur le Massif central.

Aussi, les 3 Fédérations ont lancé le programme « Mac Cervus » qui débutera à l'automne 2021. C'est un programme très ambitieux et de très grande ampleur que nous avons mis en place justement pour répondre aux interrogations du monde agricole et forestier. Ce programme vise à produire des connaissances nouvelles et tangibles. Avec l'appui scientifique de l'INRAE, les partenaires se proposent de conduire 3 volets d'actions sur 3 ans.

Un suivi GPS

Nous voulons notamment produire des éléments factuels de connaissances qui font aujourd'hui défaut dans les échanges entre acteurs (agriculteurs, forestiers, PNR) au travers de l'équipement GPS d'animaux pour mieux apprécier la répartition dans l'espace des populations, leur connectivité et leur dynamique. Sur l'Aubrac, 5 cervidés seront téléanesthésiés puis équipés de colliers GPS. Les colliers GPS seront équipés d'un

accéléromètre de telle sorte que nous saurons non seulement où sont les animaux, mais aussi ce qu'ils font. C'est-à-dire que nous connaissons les temps de course, de repos, d'alimentation. Cela pour confirmer ou infirmer les affirmations des uns. Afin de lever toute ambiguïté, ce sera l'INRAE qui assurera la collecte des données et leur interprétation.

Une recherche de pathologies

Également, et pour répondre aux inquiétudes de la profession agricole, nous collecterons du matériel biologique sur les animaux prélevés à la chasse. Cela afin de répondre à la question de l'état sanitaire des populations de cerfs. Cela nous permettra également de communiquer et de vulgariser des informations sur

les zoonoses et des règles de biosécurité en matière de traitement des animaux prélevés. Encore il sera fait un travail sur les distances génétiques entre les différents noyaux de population présents sur le massif. Ainsi, le service de biologie moléculaire de l'INRAE établira une 1^{ère} cartographie génétique des populations.

Vers un diagnostic partagé

Ce programme permettra également de mobiliser des financements pour réaliser un diagnostic de la situation locale afin de proposer des aménagements ou un accompagnement dans des investissements pour répondre aux attentes des agriculteurs et des forestiers. Le projet doit être une réelle opportunité pour faire évoluer ou amplifier l'usage des méthodes de suivis

indiciaires et des indicateurs de changement écologique reposant sur des protocoles référencés scientifiquement. Le principe de gestion durable des équilibres entre le milieu et les populations animales repose sur l'appréciation de l'évolution de l'abondance, de l'état physiologique et de la pression sur la végétation.

Une communication renforcée

Enfin, ce programme particulièrement complet veut aussi mettre en valeur l'espèce cerf comme élément structurant de relations entre différents acteurs et activités sur le territoire avec un volet animation et la production de supports pédagogiques dédiés à destination des plus jeunes et du grand public.

Une situation entre tolérance et obligation de mise en conformité

D'une manière tout à fait confidentielle, sur l'Aubrac, une société de chasse avait pris l'habitude de vendre de la viande de gibier à un boucher ruthénois. Cette pratique a perduré plusieurs années avant que l'obligation de mise aux normes ne mette un terme à ces ventes.

Parallèlement, plusieurs sociétés nous ont fait part de leur volonté de ne pas augmenter leurs plans de chasse compte tenu du fait du travail important que demande le traitement de la venaison. D'autres encore nous ont

dit pouvoir parfois réaliser des tableaux de chasse plus importants, mais préférer se freiner ou tout simplement arrêter la chasse pour la journée lorsque le nombre de bêtes abattues était trop important.

Là aussi, c'est le travail important que demande le traitement de la venaison qui pousse les chasseurs à lever les fusils. Bien souvent, comme dans beaucoup d'associations ce sont les mêmes personnes qui vident, dépècent et découpent le gibier et cela prend beaucoup de temps.



Aussi, la Fédération a monté un projet visant à autoriser le traitement de la viande gibier par des professionnels. Pour cela, il fallait nécessairement disposer d'un contrôle vétérinaire des carcasses. Dès lors, il fallait trouver un lieu et un professionnel motivé pour ce faire.

Quoi qu'il en soit, sur le papier, le projet de la fédération et surtout l'énergie déployé par la Fédération pour trouver une solution à ce problème a séduit la Fédération Nationale des Chasseurs qui a dépêché un salarié pour aider le département de l'Aveyron dans cette tâche.

L'idée était d'autant plus séduisante que les ventes de carcasses ne peuvent se faire qu'à partir de carcasses vidées et en peau. Cela représente donc pour la société de chasse une diminution très

importante du travail de traitement du gibier puisqu'il suffit de vider la bête. La partie la plus chronophage que représente la dépèce et la découpe sera réalisé par le professionnel qui achètera la carcasse.

Mais que de travail pour en arriver là ! En effet si l'on remonte le temps, sur le département de l'Aveyron, il n'y avait pas à proprement parler de filière venaison.

Pendant des décennies, un boucher chasseur a collecté des carcasses de grands cervidés et fonctionnait comme un grossiste pour les autres bouchers du département.

Jusqu'en 2017, les services vétérinaires faisaient preuve de tolérance et laissaient le boucher collecter des animaux dépèçés dans les différentes maisons de la chasse de trois départements.

Communiqué
La Fédération des chasseurs met en avant la venaison

La Fédération départementale des Chasseurs de l'Aveyron communique :

« La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron est habituée au fait de la réalisation de la viande de gibier. C'est un travail de longue haleine entrepris depuis plusieurs années maintenant. Avec le gibier, nous sommes sûr de la viande rouge. Le travail de vider est assez grossier que celui de peaufiner et assurer une viande propre que celle de peau. C'est un travail que Pierre Antoine le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron, et les membres de l'équipe ont le plaisir de vous faire part de leur projet plus de 20 ans de la viande de gibier pour permettre aux chasseurs de bénéficier de la viande de gibier en peau et en os. »

« Avec la Fédération des Chasseurs de l'Aveyron, nous sommes sûr de la viande rouge. Le travail de vider est assez grossier que celui de peaufiner et assurer une viande propre que celle de peau. C'est un travail que Pierre Antoine le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron, et les membres de l'équipe ont le plaisir de vous faire part de leur projet plus de 20 ans de la viande de gibier pour permettre aux chasseurs de bénéficier de la viande de gibier en peau et en os. »

Pour cause, ce dernier, devait créer une salle de découpe spéciale viande de gibier dans de nouveaux locaux qui étaient alors en construction. Cette salle figurant sur le plan, la DDCSPP lui laissait toute latitude de commercialiser le gibier, cependant, non sans avoir informé le boucher du côté temporaire de cette situation.

Ainsi, l'échéance arrivant, la Fédération Départementale des Chasseurs a organisé plusieurs réunions pour trouver des solutions. Parallèlement à ces réunions, nous avons également lancé une enquête

auprès de tous les Présidents de société de chasse du département afin de connaître leurs attentes en matière de traitement de la venaison.

Les chiffres faisaient alors montre que 25 % des sociétés de chasse aveyronnaises étaient disposées à commercialiser de la viande de gibier. Ce qui semblait très encourageant pour l'avenir de sa filière venaison. Malheureusement en 2018, le boucher ne voulant en aucun cas assurer la dépêche des cervidés, n'a pas souhaité continuer à travailler de la viande de gibier jugeant les contraintes administratives trop importantes.

La Fédération a alors lancé une seconde enquête cette fois-ci à destination des bouchers du département. Enquête, relayée par le syndicat des bouchers. Il en ressortait que les professionnels étaient globalement intéressés, mais préféraient que la viande transite par un ou des grossistes et obtenir des morceaux déjà découpés. Il importe de souligner que dans le département, les bouchers trouvent du gibier auprès de grossistes qui proposent principalement du gibier importé des pays de l'est de l'Europe. Peu de bouchers y accordent de l'importance, car peu d'entre eux valorisent l'origine chassée en France du gibier.



À la recherche d'un abattoir ou d'un boucher acceptant de traiter la venaison

Venaison
Viande sauvage d'Aveyron !

Depuis plusieurs années, la Fédération départementale des chasseurs de l'Aveyron travaille sur la valorisation de la venaison. Une force d'établir des partenariats de monter des projets, de réaliser des programmes, de faire des films promotionnels sur le sujet, elle a été retenue par la Fédération nationale parmi les 7 fédérations françaises pour travailler sur la valorisation de la viande de gibier en France.

en France est importée d'élevages des pays de l'Est. Avec la COVID, ces importations de gibier d'origine d'ont actuellement plus cours d'une part et d'autre part les chasseurs ne peuvent plus distribuer de la viande comme ils en avaient l'habitude sous forme de dons ou de lots lors de quinz ou de concours. Ainsi, il importe de pouvoir apporter un service tout à la fois aux sociétés de chasse, mais aussi aux consommateurs.

Ce partenariat avec les chasseurs et la Maison Conquet à Laguiole va au-delà des frontières départementales et les comités de Chasse ont également participé présente dans l'opération. La Haute-Loire et la Lozère sont également susceptibles d'être intéressées. Pour Eric Biscour, c'est un remarquable projet qui vise tout à la fois à mettre en lumière des hommes et des

années faire passer d'une viande de grande qualité associée à des revenus à très haute valeur ajoutée. Il reste encore quelques détails à peaufiner, la viande de gibier passera les examens vétérinaires tel que du côté de l'arrêté dans le Cantal.

La Fédération souhaite remercier Benoît Barrot, Cassine et Laïla Conquet pour leur soutien et leur force de conviction et Amandaïe, Jean Mathieu Goumet et Martial Lavastrie pour leur expertise et leurs conseils pour mettre ce projet sur les rails.

Les sociétés de chasse intéressées par l'opération peuvent y être et déjà contacter Martial Lavastrie au 06 45 87 26 84.

Il reste encore quelques points pour la formation sur la découpe de la venaison. Inscription : 01 83 73 57 20.

Viande sauvage d'Aveyron
C'est parti !

Le projet de commercialisation de viande de gibier lancé par la Fédération des Chasseurs de l'Aveyron et de la Maison Conquet avec le soutien des collectivités locales, se concrétise.

« C'est la date que j'attends depuis longtemps, elle nous permet de mettre à disposition de nos clients une viande de grande qualité associée à des revenus à très haute valeur ajoutée. Il reste encore quelques détails à peaufiner, la viande de gibier passera les examens vétérinaires tel que du côté de l'arrêté dans le Cantal. »

La Fédération souhaite remercier Benoît Barrot, Cassine et Laïla Conquet pour leur soutien et leur force de conviction et Amandaïe, Jean Mathieu Goumet et Martial Lavastrie pour leur expertise et leurs conseils pour mettre ce projet sur les rails.

Les sociétés de chasse intéressées par l'opération peuvent y être et déjà contacter Martial Lavastrie au 06 45 87 26 84.

Il reste encore quelques points pour la formation sur la découpe de la venaison. Inscription : 01 83 73 57 20.

La Fédération a alors entrepris de rechercher une solution alternative. Dans un premier temps nous avons contacté les principaux abattoirs du département (Rodez et Villefranche-de-Rouergue). L'abattoir de Rodez nous a clairement dit ne pas être intéressé et celui de Villefranche-de-Rouergue, alors en pleine restructuration était intéressé, mais surtout en recherche de financements pour sa mise aux normes.

Nous avons ensuite rencontré un autre boucher installé sur l'Aubrac (Maison Conquet). Une réunion de présentation du projet a été organisée à Laguiole. Le boucher nous expliquait ne pas vouloir faire entrer dans son usine de la viande gibier alors qu'il avait des stocks très importants de viande domestique. Cependant, il nous a dit être très intéressé par le projet et nous a fait part de plusieurs pistes intéressantes à suivre.

La première étant de nous associer à un collectif visant à permettre la réouverture d'un abattoir situé à Sainte-Geneviève-sur-Argence. Malgré le fait que notre projet ne représentait que 1 à 2 % du tonnage pressentis. La Communauté de Commune a accueilli très favorablement notre venue dans la boucle des bouchers et autres éleveurs intéressés par la remise en service de l'abattoir local.

Ainsi, nous avons participé à toutes les réunions afférentes à la remise en service de cet abattoir. Cependant, le couperet est tombé quand le bureau d'étude en charge du projet a signifié qu'entre la remise en état des bâtiments et des différentes chaînes, il coûterait plus cher de remettre en état plutôt que de partir sur du neuf. Ralentissant ainsi considérablement le projet...

Des cours de cuisine autour du gibier

Parallèlement à cela la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron a réalisé un important travail de communication autour de la viande de gibier. D'abord, en organisant une fois par an des cours de cuisines ouverts au grand public avec un chef.



Des formations sur la découpe du gibier

Puis en organisant des formations de découpe de gibier ouvertes aux chasseurs avec un boucher professionnel



Un partenariat avec la chambre des métiers de l'Aveyron

Nous avons également mis en place un partenariat avec la Chambre des Métiers de l'Aveyron. Le principe est simple. La Fédération assure la formation des apprentis bouchers à l'examen initial de la venaison. À la suite de quoi les futurs professionnels reçoivent un cours dispensé par leur enseignant sur la dépèce et la découpe du gibier. La Fédération assurant l'approvisionnement en carcasses pour les travaux pratiques. Depuis l'ouverture de l'abattoir de Pierrefort, nous allons désormais plus loin. Ainsi les carcasses une fois découpées par les apprentis bouchers sont utilisées par les élèves en formation charcuterie, mais aussi par les élèves en formation traiteur et également par les apprentis cuisiniers et au final les plats sont servis dans le restaurant d'application de la chambre des métiers.



Une brochure de vulgarisation à destination des associations de chasse

Nous avons également réalisé une publication sur la valorisation de la venaison qui a été distribuée à toutes les sociétés de chasse. Cette publication retraçait notamment le bilan des enquêtes réalisées par la FDC12 et présentait les différentes options qui s'offraient aux chasseurs pour pouvoir commercialiser de la viande de gibier



Les Toqués d'OC



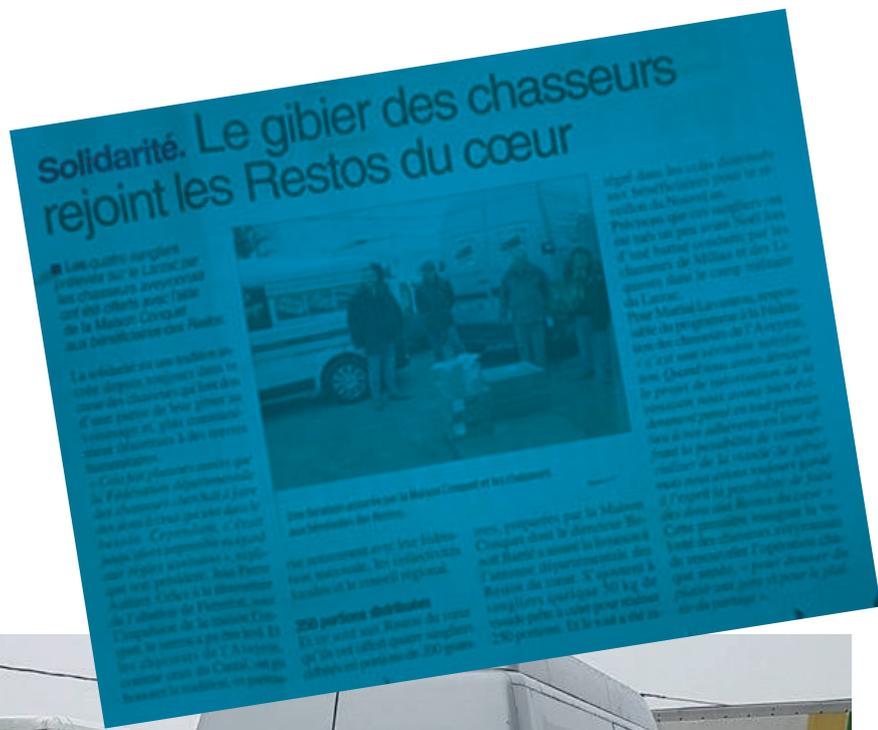
La Fédération a également participé aux « Toqués d'OC », Il s'agit d'un repas concocté par plusieurs cuisiniers routhénois qui s'associent pour faire un repas en fonction de leurs spécialités respectives. Ainsi sur deux jours, une salle de restaurant temporaire est créée et les clients se succèdent. La Fédération a proposé que soit faite une recette à base de sanglier et a fourni pour l'occasion la viande de sanglier.



Les « Restos du cœur »

La Fédération a réalisé une opération de destination des restos du cœur.

Les sangliers ont été chassés dans le camp militaire du Larzac et l'ensemble des animaux ont été traités par la Maison Conquet et offerts en portion sous vide de 200 grammes aux restos du cœur qui ont assuré la distribution.



Analyse trichine et examen initial de la venaison

Tous les ans, la Fédération organise une journée de formation à l'examen initial de la venaison et assure la collecte et l'analyse trichine de près de 1500 langues.

À ce jour, aucun cas positif n'a été décelé dans le Département (près de 4500 analyses !)



Conclusion

Il est toujours difficile de donner des tendances évolutives pour une espèce sauvage donnée. Avoir une vision exhaustive des effectifs en présence relève de la mission impossible.

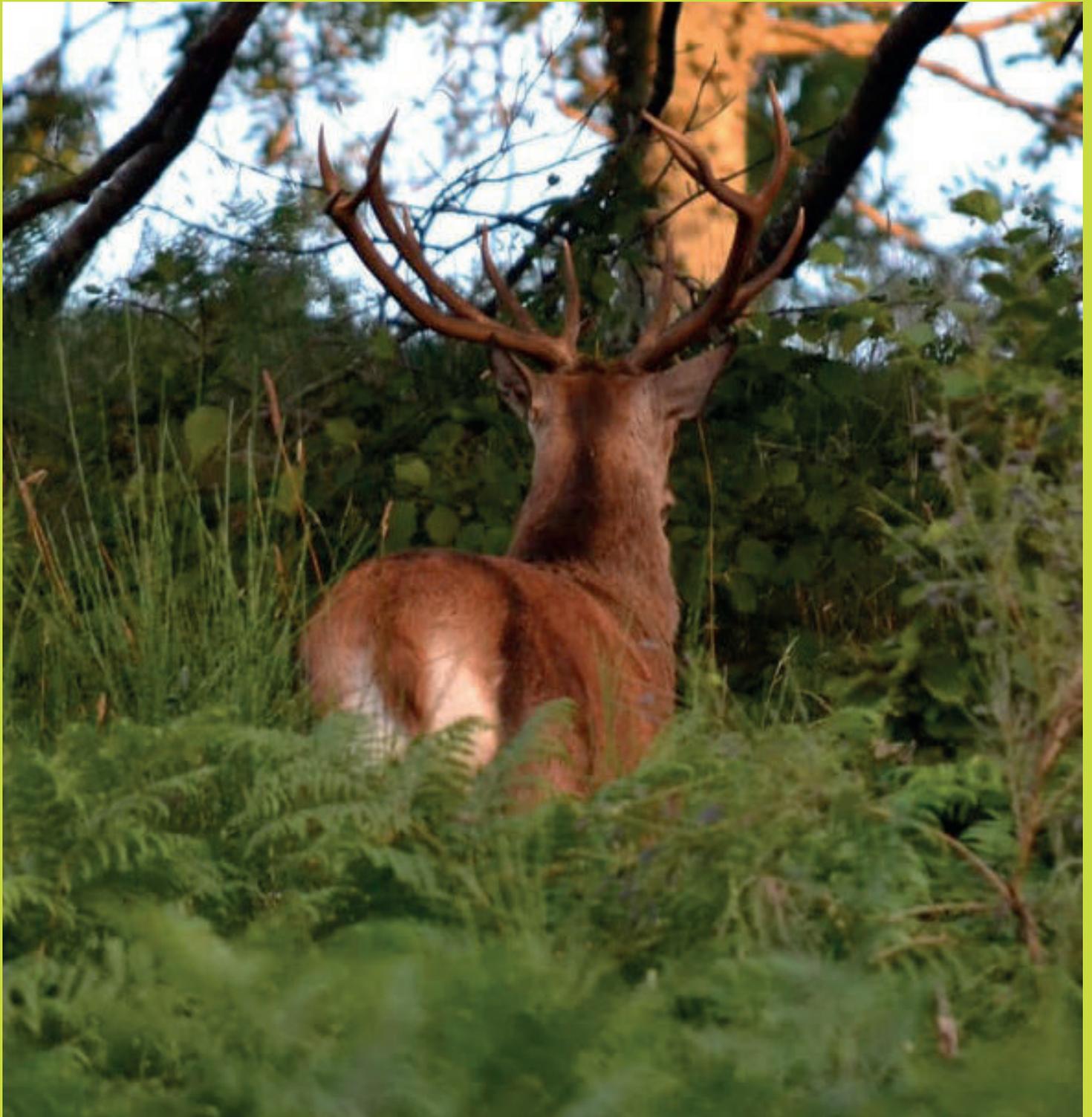
Cependant, la Fédération dispose d'indicateurs relativement fiables pour dire qu'à l'échelle du massif de l'Aubrac, les populations sont contenues. En fait les indicateurs donnent même une tendance à la baisse du point de vue des effectifs de cervidés.

Notons que pour aboutir à la rédaction d'un plan de chasse, la Fédération réalise de nombreux suivis comme l'indice nocturne, la mesure du poids des faons ou bien encore la mesure de la longueur des dagues de daguet.

Autant de données qualitatives qui sont complétées par des données quantitatives comme les comptages au brame et les Indices kilométriques d'Abondance.

Ainsi, la Fédération réalise près de 300 heures de comptage par an pour disposer des chiffres les plus proches de la réalité et plus de 72 journées sont consacrées annuellement à la connaissance de l'espèce.

Nous ne pouvons pas accorder de crédit aux inventaires réalisés au doigt mouillé.





Fédération Départementale **des Chasseurs**
de l'Aveyron

Fédération Départementale des
Chasseurs de l'Aveyron
9, rue de Rome, Bourran
12000 Rodez
fdc12@chasseurdefrance.com
05.65.73.57.20